

CONFERENCE POUR LE COLLOQUE EVALUATION ET QUALITE DE L'ECOLE

Date : du mercredi 14 au jeudi 15 juin 2006

Lieu : Palais des Congrès – Bienne

1. Exigences pour la qualité des écoles

Evaluer pour piloter

Controlling, monitoring, pilotage des systèmes, sont devenus des termes incontournables du discours des politiques de l'éducation. La qualité de la formation et l'accroissement de cette qualité s'imposent, aujourd'hui, en défis prioritaires.

L'autorité de surveillance scolaire a le droit et le devoir de procéder à des évaluations du système éducatif pour lequel il se porte garant auprès de la population, auprès des contribuables.

L'évaluation de l'école n'est pas un élément totalement nouveau. L'école a progressé en terme de qualité.

2. Regard des associations professionnelles d'enseignants

Pour les enseignants, parler d'évaluation des systèmes éducatifs **suppose l'existence d'une décision politique et d'un dispositif de mise en œuvre propre à servir, en priorité, la cause des élèves, l'égalité des chances pour toutes et tous dans les parcours de formation et, le système lui-même.**

Absence de politique planifiée pour l'évaluation

Soucieux de faire avancer la cause de **l'évaluation du travail des enseignants**, le SER a **enquêté** il y a quelque temps auprès de chaque département cantonal romand, afin de connaître les modalités appliquées par chacun.

Les résultats présentés aux chefs de département ont mis en évidence l'absence générale d'une politique planifiée et harmonisée dans ce domaine.

Il est vrai que **jusqu'au phénomène PISA**, très peu de cantons s'étaient attardés sur l'évaluation des systèmes. **La légitimation de la qualité de leur école était assurée par les rapports d'inspecteurs, de directeurs, de commissions scolaires, par le taux de réussite des élèves aux épreuves communes, par le taux d'accès au gymnase, etc.**

Depuis, les critiques adressées à l'encontre de l'école publique, la globalisation et les accords de la Suisse avec l'UE ont entraîné les responsables scolaires de nos cantons à vouloir disposer de données statistiques solides pour pouvoir comparer leur école à d'autres, pour orienter leur action et la rendre toujours plus efficace et plus efficiente.

S'interroger sur les forces et faiblesses de son, de ses systèmes éducatifs, **oblige à la clarification de certains éléments.**

Un terme aux multiples facettes

Le caractère polysémique du terme « évaluation » lui-même incite à nuancer son usage. **Les conceptions de l'évaluation varient d'un pays à l'autre.** Au sein d'un même système éducatif, **les niveaux d'interprétation diffèrent** sensiblement. **On comprend les réticences** des nombreux partenaires du système éducatif face à tant de diversités.

Pour l'heure, le rapport des enseignants avec la notion de rendre compte, de contrôle, est encore largement associée à sanction; ce qui **explique** leurs craintes et **leurs réserves** quant à un engagement t dans les démarches évaluatives proposées par l'autorité scolaire. D'autant plus que ces démarches baignent, pour la plupart, dans un **flou** artistique qui égare et épuise les acteurs jusqu'aux plus courageux. Il est vrai qu'aborder la question de l'évaluation, c'est **oser affronter la complexité.**

Rendre compte et réguler : deux fonctions pour l'évaluation

Lorsque le **SER** s'interroge sur les **fonctions de l'évaluation**, il trouve dans la classification que Claude Thélot a présentée (dans Champy et Etévé, 2000) un assez bon résumé de sa vision.

- La première que l'on peut qualifier de **fonction externe** est destinée à rendre transparent le système pour les usagers et pour les différents partenaires. Il s'agit du **rendre compte.**
- La seconde pour laquelle nous parlerons de fonction interne est là pour conduire les acteurs à réfléchir à leur action. Il s'agit ici de la **régulation de l'action des acteurs.**

Non aux effets pervers de l'évaluation

Toutefois, ni l'une ni l'autre de ces fonctions n'atteignent leur but si l'évaluation n'a pas été intégrée dans un processus de régulation.

Les **résultats peuvent aussi se traduire en concurrence stérile**, en classements vains et inutiles. Le **statut de l'enseignant** est également à préserver des dérives « méritantes » de l'évaluation. Ces effets-là, les syndicats n'en veulent pas.

Plus-value de l'évaluation

Ils préfèrent plutôt bénéficier de la valeur ajoutée qu'apporte une évaluation bien pensée, notamment :

- **L'information** et le rendre compte sur l'école publique.
- L'échange et le débat public sur l'école et la formation.
- **L'accroissement de la confiance** des usagers et des partenaires vis à vis de l'école et des diplômes qu'elle délivre.
- Une contribution à **l'élévation du niveau de formation pour toutes et tous.**
- Une stimulation intellectuelle.
- Une motivation au changement, à l'adaptation, à la rationalisation.
- Un sentiment de reconnaissance du travail accompli.
- Une prise de responsabilité collective et personnelle.
- Une montée en puissance de la **professionnalisation du métier d'enseignant.**
- La comparaison avec d'autres systèmes.
- ...

Des résistances malgré tout

Cette liste non exhaustive d'avantages ne réussit pas à gommer toutes les résistances.

De l'évaluation, beaucoup d'enseignants ont le sentiment d'en faire suffisamment. Certaines études ont montré que dans bien des classes, le temps consacré à l'évaluation, aux examens, atteint facilement la limite des 30%.

A cette somme de contrôles, il leur paraît inutile d'en rajouter. **Ils veulent avant tout éviter l'overdose de travail pour eux et pour leurs élèves. Mauvaise compréhension des enjeux.**

Rendre compte sans dérive bureaucratique

Le caractère beaucoup trop bureaucratique du projet CDIP soumis à consultation aux associations professionnelles il y a quelque temps, a subi des critiques importantes de la part des syndicats.

Les associations professionnelles d'enseignants **reconnaissent toutefois la nécessité d'évaluer la qualité de l'école, de «rendre compte» du travail effectué.** Elles se méfient cependant et s'opposent à toutes formes de régulations technocratiques.

Intégration des acteurs

Pour les enseignants, comme l'affirme Walo Hutmacher, « **La méthode la plus appropriée repose sur la négociation et la concertation entre les différents intérêts.** » (Bulletin CIIP n°8-mars 2001)

Si les personnes concernées par une évaluation ne sont pas **informées, formées, intégrées au processus mis en place, c'est du temps et de l'argent perdus.**

L'efficacité des enseignants, des établissements comme des systèmes éducatifs ne s'improvise pas. Elle **se construit, se pratique et se vit jour après jour.**

Or, **pour l'instant, peu d'expériences officielles allant dans ce sens nous ont été rapportées.**

Compétences professionnelles et engagement déontologique

Toni Strittmatter, notre collègue de LCH, l'a rappelé à maintes occasions, « **L'enseignement est un projet qui dépend en premier lieu de la qualité du travail personnel des enseignants et des écoles.** » « ... » **La meilleure solution reste donc d'en appeler à la compétence des spécialistes, à l'engagement et à la déontologie professionnels du corps enseignant et des directions d'écoles.** » (Conférence SSRE, ADMEE septembre 2002)

Quantitatif – qualitatif

Les enseignants savent également que l'évaluation des systèmes éducatifs est dans l'incapacité de rendre compte de toutes les facettes de leur profession.

Les méthodes de contrôle ont varié au fil du temps. **L'approche par la statistique** joue aujourd'hui les favoris. Elle **permet sans aucun doute de réduire la profusion d'informations et la complexité de l'évaluation.** Nécessité de développer l'interprétation des données statistiques.

Toutefois cette approche ne réussira jamais à cerner et à mesurer la part sociale et éducative des métiers de l'enseignement.

Axée sur le quantitatif, cette démarche néglige toute la part qualitative des métiers de la formation. De plus, certains types d'évaluation ne donnent aucun retour sur le travail des enseignants. Manque de reconnaissance professionnelle.

Pas étonnant dès lors que les milieux de l'enseignement n'y trouvent pas leur compte et manifestent des résistances.

Evaluation interne et externe

Malgré tout, **les faitières d'enseignants sont conscientes que l'accroissement du degré d'autonomie des établissements qu'elles souhaitent ne pourra se réaliser qu'avec l'apport d'une évaluation interne et externe, continue et formative.**

Une telle organisation du métier aura pour conséquence de stimuler l'innovation et de renforcer la responsabilité individuelle et collective des enseignants.

S'il est possible de promouvoir auprès du corps professoral suisse de telles procédures interactives d'évaluation, les projets de large envergure tels que **PISA, HarmoS ne font pas l'unanimité dans le camp des enseignants. Leurs craintes portent avant tout sur les conditions de mise en œuvre de ces différents projets** et sur l'utilisation des résultats.

Des enquêtes sans effets directs

Quand il s'agit de ressources financières, la méfiance redouble. Les sommes importantes investies dans **des enquêtes, dont les enseignants ont ignoré les effets, n'ont pas été de nature à dissiper leurs inquiétudes.**

Résultats de la recherche relayés aux oubliettes

Trop souvent les interprétations des résultats d'enquêtes, les perspectives nouvelles ébauchées pour le système éducatif demeurent étrangères pour les enseignants. Seul un petit cercle d'initiés s'approprie ces voies d'innovation tracées par quelques chercheurs avant de les mettre en veilleuse, hors de portées des éventuelles requêtes syndicales. **Ces propositions de transformation, de régulation, trouvent rarement concrétisation dans la classe en raison des coûts trop élevés qu'elles engendreraient lors d'une application généralisée.**

De plus, pour le professionnel qui juge son école satisfaisante, toute initiative de réforme est vide de sens et par là source de tracas et d'obligations ennuyeuses.

Si toutefois des mesures sont prises et leur contrôle effectué, la diffusion des résultats demeurent encore trop souvent dans les bureaux des responsables.

Un retour d'informations simple et lisible s'impose.

3. Les pratiques

Aujourd'hui, les rapports d'inspection, les bilans de directions d'écoles apportent des informations au système, mais sans être intégrée réellement dans une démarche qualité planifiée et organisée. L'impact de ces contrôles dépend des compétences et du profil des évaluateurs, du temps dont ils disposent pour procéder à une évaluation de tout le personnel dont ils ont la responsabilité.

Les quelques expériences, menées par certains cantons, en matière d'évaluation du système, ont vite été abandonnées, totalement ou partiellement.

Sans négociation concertée avec les acteurs, sans ressources à disposition pour mener jusqu'au bout les projets, leurs chances de survie sont minimales, voire inexistantes.

Pour l'heure, ce sont les expériences « pionnières » d'évaluation nées de la dynamique interne à l'équipe pédagogiques d'un établissement qui connaissent le plus de succès, que l'on ait affaire à des démarches formelles ou informelles.

Les enquêtes internationales comme PISA, IEA, TIMSS, etc. sont éclairantes pour les gestionnaires des systèmes. Encore faut-il que ces gestionnaires puissent dépasser le stade de la simple lecture des résultats de la recherche et se donner les moyens de la régulation.

4. Pour le futur

Pour le futur, à l'instar de Toni Strittmatter, pour LCH, le SER s'interroge sur la meilleure manière d'appréhender la très grande complexité des variables de qualité du monde scolaire et sur la manière de conférer à celle-ci un caractère durable.

Le projet HarmoS fera-t-il partie des outils qui y contribueront? Les résultats de la consultation nous feront part du degré d'acceptation et de compréhension des acteurs à son sujet. Pour l'heure, la confiance des enseignantes et des enseignants se portent plutôt sur la réalisation des plans d'études tels que PECARO ou le projet suisse alémanique.

5. Souhaits, Ressources indispensables

Sur le plan politique

Harmonisation et cohérence pour tous

- Planification de la politique en matière d'évaluation des systèmes.
- Définition d'une terminologie commune, de concepts communs.
- Développement de procédures d'évaluation pour tous les degrés de la formation (de l'école enfantine jusqu'au tertiaire).

Sur le plan méthodologique

Construction d'un cadre commun de procédure d'évaluation

- Définition réaliste des besoins, des buts, des objectifs, des enjeux.
- Définition d'une procédure de mise en œuvre dans le cadre du fédéralisme.
- Mise en place, dès le début de la procédure, d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Evaluation et mise à disposition des ressources nécessaires pour sa réalisation. (*recherche, temps, ressources humaines, matérielles et financières, ...*)

Sur le plan de la recherche

- S'appuyer sur les recherches existantes. Oser se référer à d'autres expériences que la sienne. Ne pas tout réinventer.
- Attribuer les ressources nécessaires aux centres cantonaux, régionaux, nationaux, de recherche pour le développement d'un programme « commun ».
- Développer un observatoire suisse de l'évaluation.
- Sensibiliser et former les enseignantes et enseignants à la lecture et à l'utilisation des résultats de la recherche.

Sur le plan de la formation des enseignants

- Intégration du domaine « Evaluation des systèmes » dans les contenus et les pratiques de formation.

Sur le plan de la reconnaissance des partenaires sociaux

Intégration des associations professionnelles dès le début du processus de réalisation du projet « évaluation du système ».

- Attribution de conditions de travail réalistes (décharges, ...)

6. Conclusion

J'utiliserai pour conclure une citation que j'ai empruntée à Diego Erba, dans le Bulletin CIIP n°8 de mars 2001 :

« L'évaluation des politiques scolaires n'est pas un point d'arrivée mais un point de départ vers d'autres défis. »

Et je rajoute que la route sera assurément longue et difficile.

Pour le SER, dans le Bulletin de la CIIP de mars 2001, Georges Pasquier titrait son article ainsi : « Les enseignants face à l'évaluation des systèmes éducatifs : **On voudrait pouvoir être optimistes!** »

Qui sait? LCH et SER afficheront bientôt un sourire rayonnant!

Marie-Claire Tabin

Sierre, le 14 juin 2006